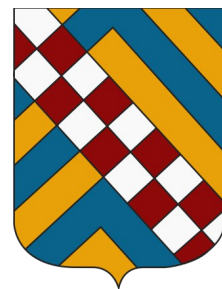


INFO



Journal



Haut Chemin
Pays de Pange

Communauté de Communes

Janvier 2025

Couverture : pastel réalisé par Marie-José SAR	1
Sommaire	2
Le Mot du Maire	3
Délibérations 2024 du Conseil Municipal	4
État Civil	5
La Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange	6
Le Relais Petite Enfance	7
Le COCON DE SERVIGNY– Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)	8
L'École de la Fontaine – Syndicat Intercommunal Scolaire	8 et 9
Évènements 2024	10 à 19
Vie pratique : compostage, permanences, inscriptions scolaires, urbanisme, déchetteries, assistante sociale, services d'urgence, calendrier de collecte des ordures ménagères et du recyclable, eaux pluviales ou usées	20 à 27
Fête de la Musique	28
Biodiversité, travaux, renforts estivaux	29 à 30
Dossiers en cours	31 à 34
Spectacles et animations	35 à 41
Les associations	42 à 47
Agenda 2025 des Animations	48



Mesdames, Messieurs,
Chers Servigniennes, Servigniens, AUBORIS,

Une certitude : 2024, avec son lot de péripéties, se termine.

Et quelle année particulière en effet :

- une pluviométrie excessivement importante et contrariante pour toutes les activités tant agricoles que festives ;
- des événements électoraux aux conséquences significatives non négligeables pour la France ;
- la mise en place des nouvelles modalités de gestion de certains déchets.

Le sentier piétonnier, le long du ruisseau « Le Rupt de Zelle », a été réalisé la première quinzaine de juin 2024. La mise en place des panneaux « descriptifs » avec bancs et poubelles a été effectuée par les élus et l'employé communal en Août. Il est agréable d'y rencontrer très régulièrement des marcheurs et/ou cyclistes du village et des villages environnants.

La réalisation de tous ces travaux, tant pour la biodiversité, le développement des Trames Vertes et Bleues, et de lutte contre les ruissellements, a permis d'éviter des inondations dans les maisons. Espérons que ces aménagements, étudiés et décidés après les inondations du 09 février 2016, constitueront une parade aux excès de la nature, en particulier ces volumes élevés de pluie à un instant donné.

Les réunions, (dix-huit au total), pour la révision complète du Plan Local d'Urbanisme de la commune (le précédent datait du 04 mai 2012) se sont succédées entre les élus, le bureau d'études et toutes les Personnes Publiques Associées, Chambre d'Agriculture, Direction des Territoires, Conseil Départemental, Office National des Forêts, Réseaux de Transport d'Energie, etc... La première réunion publique, de présentation du Processus d'actualisation du précédent PLU a eu lieu le vendredi 26 janvier 2024 à 19 heures au foyer socioculturel. La seconde réunion publique de présentation du prochain PLU et l'enquête Publique auront lieu au cours du 1^{er} semestre 2025.

Après une consultation des habitants en janvier 2024, les élus ont délibéré sur les possibilités d'implantation de Zone d'Accélération des Énergies renouvelables sur le ban communal urbanisé, à savoir l'implantation de panneaux photovoltaïques et solaire thermique.

En application de la loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020, vu l'obligation de trier dès le 1^{er} janvier 2024 tous les bio déchets, (lesquels ne pourront plus faire



partie des Ordures Ménagères Résiduelles) et vu la démarche de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange, dans le cadre d'un Appel à Projet, d'installer, de former et de suivre durant trois ans ces démarches de traitement des bio-déchets, la municipalité a installé, durant le mois de février 2024, en bordure du parking du foyer socio-culturel, trois composteurs participatifs collectifs.

L'essai a été complètement « transformé ». Les bacs se remplissent très rapidement. De très nombreux habitants effectuent cette démarche de tri spécifique.

Inlassablement, les élus participent à de très nombreuses réunions, (une moyenne de deux, voire trois par semaine), soit au Syndicat Intercommunal Scolaire de Faily et environs pour la gestion du groupe scolaire de Vany, soit à la communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange, [l'assainissement, l'environnement (déchetteries, le ramassage des ordures ménagères, le tri sélectif), l'eau potable, le suivi de la fibre optique, l'entretien ou la réhabilitation du patrimoine intercommunal, la Transition Énergétique, Écologique, la politique de la jeunesse, les prestations de services, l'Aménagement du Territoire, les déplacements doux, la Communication, les Mutualisations des moyens et Services, la gestion des trames vertes et bleues, l'urbanisme dans nos communes, les services aux personnes, etc...], sans oublier le travail effectué inlassablement par toute l'équipe dans la commune pour et au profit des administrés.

Mesdames, Messieurs, l'Équipe Municipale et les personnels communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025. Qu'elle apporte à chacun de vous et à vos proches la joie, le bonheur, la réussite, la santé et l'espoir.

Joël SIMON

DÉLIBÉRATIONS DU



CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif **des délibérations du CM prises durant l'année 2024**.
Le registre des délibérations complètes est consultable par chacun en Mairie, aux heures d'ouverture.

Séance du 15 février 2024

DCM N° 1/2024 : cartographie des zones d'accélération d'implantation des énergies renouvelables.

DCM N° 2/2024 : commune ambassadrice du don d'organe.

Séance du 15 mars 2024

DCM N° 3/2024 : compte de gestion communal 2023.

DCM N° 4/2024 : compte administratif communal 2023.

DCM N° 5/2024 : affectation du résultat communal 2023.

DCM N° 6/2024 : vote du taux des impôts directs locaux.

DCM N° 7/2024 : budget primitif communal 2024.

DCM N° 8/2024 : dépenses fêtes, cérémonies et réceptions.

DCM N° 9/2024 : renouvellement bail de chasse – nomination d'un estimateur de dégâts de gibier rouge hors sanglier.

Séance du 22 avril 2024

DCM N° 10/2024 : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

DCM N° 11/2024 : renouvellement des conventions de prestations de services et des paies à façon de la CCHCPP.

DCM N° 12/2024 : choix d'entreprise – travaux chemin de Metz.

DCM N° 13/2024 : remboursement de paiement à la commande au nom et pour la commune – matériel de bureau salle du Conseil Municipal.

DCM N° 14/2023 : aménagements et acquisition de matériels pour la commune.

Séance du 13 juin 2024

DCM N° 15/2024 : intérim du Maire.

DCM N° 16/2024 : emploi saisonnier – accroissement saisonnier d'activité.

DCM N° 17/2024 : actualisation du règlement des associations.

Séance du 28 octobre 2024

DCM N° 18/2024 : actualisation des conventions, règlement du foyer, location et encaissement.

DCM N° 19/2024 : concours communal des maisons fleuries.

DCM N° 20/2024 : repas des aînés.

DCM N° 21/2024 : colis de fin d'année des personnes de plus de 75 ans.

DCM N° 22/2024 : plan hivernal.

DCM N° 23/2024 : fête de fin d'année des enfants.

DCM N° 24/2024 : bulletin municipal 2024-2025.

DCM N° 25/2024 : cérémonie des vœux.

DCM N° 26/2024 : augmentation des loyers des logements communaux.



ÉTAT CIVIL

En 2024, nous avons enregistré à Servigny-lès-Sainte-Barbe :



Nouveaux arrivés

Monsieur Thomas SARION et Madame Clara GRANGE, 32 rue de la Corvée
Monsieur Kévine LABRADO et ses enfants, Maël, Cassie et Kelhya, 83 rue Principale
Monsieur Yannick Noël SINNES, 62 rue Principale
Monsieur Isaac GUIMARAES et Madame Pauline FAUCONNIER, 6 rue Principale
Monsieur Soner GUNES et Madame Derya SELIM, 16 Bis rue de la Corvée
Monsieur Thomas ABADIA et Madame Meryam BEN MOUSSA, 33 rue de la Corvée
Monsieur Kilian VALENTIN et Madame MARGO MELY, 6 Rue de la Corvée
Monsieur RUBINO Jonathan et Madame MUSIO Manuela, 45 Rue Principale
Monsieur Jordan HEILIG, 27 rue de la Corvée



PACSE

Arnaud ROUSSEAU et Margaux FERY, le 6 juin
Thierry LAURANS et Dominique RAMAND, le 20 juin
Benjamin LEGRAND et Justine ROUGET le 30 juillet



Naissances

Ilyas GUNES, le 20 janvier
Mya GROM, le 27 janvier
Charlotte LAHON PENASSE, le 8 février
Lorenzo Miguel DA COSTA SANCHEZ, le 22 mai
Léana VACCARI, le 3 juin
Justine WATIER, le 4 juillet

Décès

Monsieur George DILL
Monsieur François COTTEL
Madame Barberina DELANAUX née BUCCHI
Madame Danièle DAMBLY née RENAUX
Madame Marie HUGO née SEBASTIAN

